

Appel à candidature Interne/externe

L'Association Vallée de l'Hérault recrute pour son Pôle Hébergement
EANM Ma Résidence/Habitat inclusif :

Un-e responsable d'unité d'intervention sociale et médico-sociale à temps plein - Classe 2 niveau 2 (CCN 66)

Périmètre d'intervention : EANM Ma Résidence et Habitat inclusif

Qualifications acquies exigées : Cadre Médico-Social de niveau 6, CAFERUIS, Permis B

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Prise de poste envisagée : 01/06/2024

Temps de travail : Temps plein

Condition d'exercice : structure d'hébergement

Lieu d'exercice : Florensac (déplacements fréquents sur département de l'Hérault et départements limitrophes)

Régime conventionnel : Convention collective du 15 mars 1966 (secteur adultes).

Rémunération indicative de base : 3 026,1 € brut (hors sujétion, indemnités d'astreinte et reprise d'ancienneté)

Sous l'autorité du directeur de pôle et du directeur adjoint, il-elle assure les missions suivantes :

- ✓ **Le pilotage de l'action du dispositif :**
 - Participe aux réunions de pôle et collabore au projet global du pôle.
 - Met en œuvre les projets d'établissement, en concertation avec les équipes et la direction, en tenant compte du projet de la structure et de l'évaluation des besoins des personnes accompagnées.
 - Met en œuvre les démarches qualité et de bientraitance.
 - Participe à l'évaluation des actions menées par les équipes.
 - Participe à l'élaboration du rapport d'activité.
 - Assure le suivi et l'application de la réglementation (code du travail, convention collective, accords d'entreprise, code de l'action sociale et des familles)
- ✓ **L'accompagnement du public :**
 - Assure le suivi des admissions et des sorties, des orientations CDAPH en lien avec le secrétariat
 - Organise les accueils temporaires
 - Garanti le suivi des projets personnalisés.
 - Organise les relais en amont et en aval du suivi des résidents.
 - Veille à favoriser l'épanouissement, le développement des capacités personnelles, l'autonomie et la sécurité des personnes
 - Veille au respect des droits des résidents
 - Représente l'établissement auprès de l'environnement de la personne concernée (famille, représentant légal, administration, partenaires).
 - Assure une fonction de régulation et/ou de médiation entre le résident et sa famille, les intervenants extérieurs.

- Encadre l'animation du dispositif d'habitat inclusif et d'Aide à la vie partagée (gestion locative, projet de vie sociale)
- ✓ **L'encadrement et l'animation des équipes :**
 - Organise le travail des équipes, programme et coordonne l'activité des services (Foyer de vie, Accueil de jour, personnel de service intérieur) et établit les plannings des salariés.
 - Garantit la continuité de la prise en charge.
 - Apporte un appui technique aux professionnels-les (expertise professionnelle).
 - Développe les compétences individuelles et collectives des membres des équipes et identifie les besoins en matière de formation.
 - Anime et conduit les réunions d'équipe pluridisciplinaire et de projet.
 - Supervise les écrits professionnels (bilans de situations, projets d'accompagnement personnalisés, évaluations, bilans de stage, courriers).
- ✓ **La gestion des ressources humaines et administrative :**
 - Participe au recrutement des professionnels-les.
 - Organise les besoins de remplacement en lien avec le service RH.
 - Participe aux entretiens professionnels.
 - Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
 - Participe à la réalisation des fiches de poste.
- ✓ **Le partenariat et le travail en réseau :**
 - Identifie les partenaires directs, développe les réseaux adéquats et conforte les réseaux et les partenariats existants.
 - Met en relation et suscite les collaborations entre les différents partenaires.
 - Peut représenter l'établissement auprès des instances extérieures.

Le-la candidat-e devra répondre aux exigences suivantes :

- Une expérience confirmée de l'encadrement dans le champ de l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et en perte d'autonomie
- Une connaissance des dispositifs d'habitat inclusif et d'Aide à la Vie Partagée
- Une maîtrise de l'environnement législatif du travail
- Une capacité à fédérer et encadrer une équipe pluridisciplinaire.
- Une connaissance dans le champ du handicap mental et/ou psychique et troubles associés.
- Une appétence pour le travail de réseaux et de partenariats.
- Une connaissance de la nomenclature SERAPHIN PH et de ses déclinaisons opérationnelles
- Une connaissance de la réforme de l'évaluation
- Une Capacité organisationnelle, rédactionnelle et utilisation de l'outil informatique (Environnement Windows, Pack office, Ogirys).

Les candidatures accompagnées d'une **lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)** sont à faire parvenir avant le 08/12/2023 à :

Association Vallée de l'Hérault
Monsieur BIHEL, Directeur du Pôle Hébergement
18, rue avenue de la Gardie
34510 Florensac

Ou par mail à : recrutements@avh34.org

Le Directeur de pôle Hébergement

